

# Politique Éditoriale

écrit par Épistémocritique

Fondés en 2007, le portail et la revue *Épistémocritique* constituent le premier forum francophone réservé aux relations entre savoirs scientifiques et littéraires. Publiant deux numéros et deux ouvrages par an, *Épistémocritique* s'est imposé comme une référence internationale dans ce domaine et rassemble aujourd'hui toute une communauté de chercheurs.

Revue et plateforme de publication en ligne entièrement libre d'accès et réalisée de manière bénévole, *Épistémocritique* vise la diffusion la plus large possible des travaux de recherche originaux menés à l'interface des sciences naturelles et des études littéraires et culturelles. Il est important pour *Épistémocritique* de rendre accessible à un vaste lectorat les résultats de programmes de recherches souvent financés par des fonds publics.

L'évaluation en double aveugle, le recours à des évaluateurs experts extérieurs à la revue et la consultation annuelle du comité scientifique quant à ses orientations éditoriales sont garants de la qualité scientifique d'*Épistémocritique*. De plus, les instances éditoriales de la revue ont vocation à être renouvelées régulièrement. Les critères d'évaluation sont disponibles sur la fiche téléchargeable sous l'onglet « Evaluation ». Les évaluateurs sont notamment chargés de vérifier l'originalité de l'article et l'utilisation transparente de ses sources afin d'éviter tout plagiat. Les évaluations se font dans les trois mois suivant la réception de l'article par le comité éditorial.

Si l'article est accepté après cette première évaluation, il est retourné à l'auteur pour révision et mise en forme aux normes de présentation de la revue. Le comité éditorial se charge ensuite d'une dernière relecture afin d'établir la version publiable, soumise une dernière fois à l'auteur pour approbation.

La ligne éditoriale de la revue privilégie, comme son nom l'indique, l'approche épistémocritique qui consiste à cerner, dans leurs trajectoires et leur dynamique, les échanges entre discours savant et littéraire. À partir de cette ligne éditoriale, la revue *Épistémocritique* se caractérise par son ouverture épistémologique et méthodologique, et par l'intérêt qu'elle porte aux questionnements émergents ainsi qu'aux nouvelles disciplines auxquels ils ont parfois donné lieu (biosémiotique, neuroesthétique, écocritique, *animal studies*, géocritique, etc.).

L'orientation de la revue est résolument interdisciplinaire et tournée vers l'international. L'épistémocritique récuse en effet les procédures d'isolement disciplinaire et les partages préconstruits entre les « deux cultures », où elle ne voit que la traduction contingente des représentations propres à un moment de la culture occidentale. Elle refuse également les approches nationales de la culture et du savoir en un moment de l'histoire où les débats sur l'universalité des savoirs deviennent cruciaux.

La revue dédie un espace à des contributions hors-thème et invite les contributeurs à proposer des articles originaux susceptibles d'intéresser nos lecteurs en dehors des appels à communication pour nos numéros thématiques.

### **Procédure pour soumission de livres électroniques**

*Épistémocritique* publie deux ouvrages électroniques par année. Afin de soumettre un projet de livre, veuillez nous faire parvenir un pré-projet (thème, méthodologie, mise en contexte, sommaire). Le comité de rédaction vous avisera alors de l'intérêt de la proposition au regard des politiques éditoriales de la revue. Cet avis, s'il est positif, n'a pas valeur d'acceptation définitive du projet. La version finale du livre sera en effet soumise à une évaluation en double aveugle par deux experts (délais de 4 mois) qui pourra alors être accepté, avec ou sans modifications. Une contribution financière modeste sera la bienvenue.

### **Cadre légal**

Dans le cadre du contrat en cession non exclusive privilégié par *Épistémocritique* (CC-BY), l'Auteur a le droit de verser son texte (la version finale du manuscrit acceptée pour publication) en archive ouverte, dès la publication dans le Périodique, sans attendre les 6 ou 12 mois maximum prévus par l'article L533-4 du Code de la recherche (loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique).